Territoires

Portrait social des bassins de vie bretons : moins de fragilités dans le périurbain proche

La Bretagne est globalement moins exposée aux difficultés sociales que d'autres régions. Cependant, le découpage du territoire en bassins de vie fait apparaître des zones en proie à des fragilités dans le centre Bretagne mais aussi aux frontières régionales. Tandis que les centres urbains abritent à la fois des populations fragiles et d'autres plus aisées, les bassins de vie périurbains présentent un profil plus homogène et apparaissent relativement préservés.

écrire la situation sociale d'un territoire requiert la mobilisation d'un grand nombre d'indicateurs. Si traditionnellement le niveau de revenu résume bon nombre de difficultés sociales, des indicateurs ayant trait aux conditions de vie des habitants, à l'éducation, à l'emploi, au logement, aux transports et à

l'accès aux équipements permettent d'enrichir l'analyse. Ainsi, des disparités entre les territoires mais également au sein de chacun d'entre eux peuvent être mis en exergue selon les différentes dimensions du champ social.

Mieux connaître les fragilités en Bretagne





DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE Les services de l'État en charge des politiques de cohésion sociale traduisent localement les orientations nationales. Régulièrement, avec l'ensemble des acteurs concernés, ils actualisent leur stratégie en se basant sur des diagnostics territoriaux.

C'est le cas pour le « portrait social des territoires bretons » qui est publié en étroite résonance avec le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, paru en janvier 2013. Élaboré au niveau national, au travers d'une concertation avec l'ensemble des partenaires des politiques de solidarité, ce plan comprend 61 mesures devant agir directement sur les effets de la pauvreté. Ces mesures sont réparties selon 3 axes : réduire les inégalités et prévenir les ruptures, venir en aide et accompagner vers l'insertion et coordonner l'action sociale et valoriser les acteurs.

Il n'est pas besoin de souligner beaucoup plus combien, en pleine actualité d'appropriation et de déclinaison de ces engagements attendus de tous les acteurs du champ social, le « portrait social des territoires bretons » de 2013 livre, avec une grande opportunité, une approche actualisée des disparités sociales bretonnes.

Pour tous les acteurs des politiques d'action sociale de Bretagne, ces travaux constituent un outil d'aide à la décision qui participe à l'amélioration du service rendu aux personnes vulnérables aidées, accueillies ou accompagnées.

■ Christian Caradec

directeur régional de la jeunesse, des sports, et de la cohésion sociale de Bretagne

Une région a priori privilégiée

À l'échelle régionale, la Bretagne revêt depuis quelques années, et en particulier depuis son rattrapage économique des années 70/80, l'image d'une région où la pauvreté est moins forte qu'en moyenne nationale. Une approche simple de quelques indicateurs de pauvreté ou de précarité pour l'année 2010 confirme ce diagnostic. Le taux et l'intensité¹ de la pauvreté sont moins élevés en Bretagne qu'en moyenne nationale. Il en va de même pour les inégalités de revenus, ainsi que pour le taux de chômage.

1- cf. définitions

Moins de pauvreté en Bretagne

Indicateurs sociodémographiques de cadrage

Bretagne	France de province	France métropolitaine
11,6	14,3	14,1
16,9	19,0	19,3
4,1	5,2	5,6
19 073	18 861	19 271
6,9	8,4	8,4
53.3	53.3	50.6
	11,6 16,9 4,1 19 073	Bretagne (hors lle-de-France) 11,6 14,3 16,9 19,0 4,1 5,2 19 073 18 861 6,9 8,4

Source: Insee - Revenus fiscaux localisés 2010 - Revenus disponibles 2010 - Recensement 2010

L'indicateur multidimensionnel de fragilité sociale

Les groupes de travail Cnis-Drees-ADF ont retenu 76 indicateurs pour appréhender la situation sociale des départements. Afin de faciliter la lecture de ces nombreux indicateurs, il a été décidé de mettre en place un indicateur multidimensionnel de fragilité sociale. Sa construction nécessite de faire des choix : sur les indicateurs qui le composent, mais aussi sur la normalisation de ces indi-

Le choix des indicateurs simples :

La méthode a retenu 22 indicateurs départementaux pour la construction de l'indicateur multidimensionnel. Ils sont classés en trois thématiques (la pauvreté monétaire, l'insertion sociale et professionnelle, les aides sociales). Ce classement ne vise d'autre but que de faciliter la lecture globale des indicateurs. Il pormet de constituer trois sous indicateurs afin de cateurs. Il permet de constituer trois sous-indicateurs afin de situer les départements et, ainsi, de mieux percevoir sur quelle(s) thématique(s) chaque département présente des fragilités. L'indicateur multidimensionnel est ensuite construit à partir de ces trois sous-indicateurs.

Les indicateurs simples retenus sont, pour chaque thématique :

- - taux de pauvreté ;intensité de pauvreté ;

 - disparité des niveaux de vie.
- les indicateurs d'insertion sociale et professionnelle :

- taux de chômage de longue durée;
 part d'enfants vivant dans un ménage sans actif occupé ;
 • taux de jeunes non diplômés ;
- taux de jeunes non insérés ;

- taux d'activité des hommes ;
 taux d'activité des femmes ;
 taux de diplômés de l'enseignement supérieur.

· les indicateurs d'aides sociales :

- taux de bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spé-cifique (ASS) ;

- socle (RSA);
 part de la population couverte par le RSA;
 part des allocataires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC);
- part des allocataires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ou de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP);

- part des allocataires du minimum vieillesse;
 part des allocataires de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE);
- part des allocataires de l'Allocation Adulte Handicapée (AAH) ;

La normalisation des indicateurs simples :

simples qui ne sont pas forcément exprimés dans la même unité. Pour chaque département, l'indicateur normalisé (*In*) est calculé à partir de l'indicateur simple (*Is*) comme suit :

$$In = \frac{Is - V\min}{V\max - V\min}$$

Afin de permettre le suivi temporel de l'indicateur, la valeur Vmin est calculée à partir de la valeur minimale de l'indicateur observée parmi les 96 départements métropolitains à laquelle est retranché un écart-type de la distribution des valeurs de l'indicateur sur les 96 départements. La valeur *V*max est calculée, de façon symétrique, en ajoutant un écart-type à la valeur maximale observée.

Le poids des indicateurs simples :

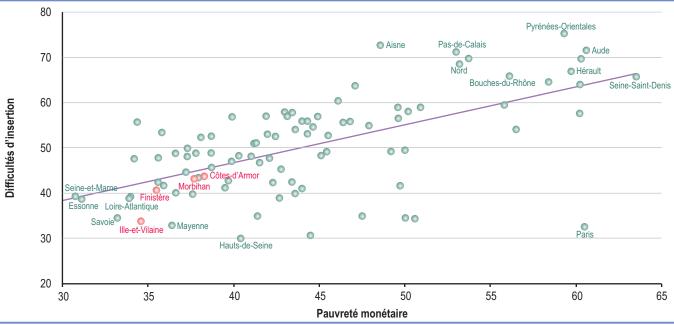
Pour la construction de chaque sous-indicateur thématique, un poids est attribué à chaque indicateur simple normalisé. Les pondérations sont définies à partir d'une analyse en com-

Une fois les trois sous-indicateurs thématiques calculés, la même méthode leur est appliquée pour déterminer leur poids dans l'indicateur multidimensionnel de fragilité sociale :

INDMultidimensionnel = 0,48 INDPauvreté + 0,32 INDInsertion + 0,20 INDAide

Pauvreté monétaire et difficultés d'insertion : les départements bretons sont parmi les moins touchés

Répartition des départements selon les indicateurs monétaires et de difficulté d'insertion



Source : Insee RP 2009, revenus disponibles localisés 2009 - Cnaf 2010 - Groupe de travail Cnis-Drees-Adf

Ceci étant, le niveau de vie médian des ménages bretons est inférieur à celui de l'ensemble de la France métropolitaine, alors que la part des populations les plus exposées aux chocs économiques et aux difficultés sociales (ouvriers et employés) y est supérieure.

Une fragilité sociale plus marquée dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan

Au niveau départemental, la comparaison entre territoires a déjà fait l'objet de plusieurs travaux. Ils s'appuient pour la plupart sur une liste de 76 indicateurs sociaux ayant fait l'objet d'une réflexion importante au sein du Conseil national de l'information statistique et de l'Assemblée des départements de France. En 2012, une typologie des départements

français a ainsi été réalisée² à partir d'un indicateur multidimensionnel de fragilité sociale construit à partir de trois sous-indicateurs thématiques :

- pauvreté monétaire ;
- insertion sociale et professionnelle ;
- recours aux aides sociales.

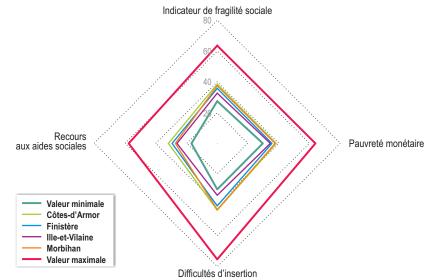
Les quatre départements bretons y figurent parmi les moins exposés aux situations de précarité. Quelques nuances apparaissent toutefois. En particulier, l'Ille-et-Vilaine et le Finistère se placent, aux côtés notamment de la Loire-Atlantique, parmi les dix départements les plus préservés. En revanche, le Morbihan et les Côtes-d'Armor se révèlent davantage en proie à des difficultés sociales.

Dans le détail, l'Ille-et-Vilaine se classe parmi les départements les moins impactés quel que soit l'indicateur. Le Finistère obtient des résultats plus contrastés : si la pauvreté monétaire y est faible, les difficultés d'insertion sociales et professionnelles y sont plus fortes qu'en Ille-et-Vilaine.

Le Morbihan connaît un niveau de difficultés d'insertion équivalent au Finistère tout en ayant l'indicateur de pauvreté le plus important de Bretagne. Enfin, au sein de la région, c'est dans le département des Côtes-d'Armor que les différentes dimensions des difficultés sociales se concentrent le plus.

Une fragilité sociale très faible en Ille-et-Vilaine

Positionnement des départements bretons suivant quatre indicateurs synthétiques socioéconomiques (en %)



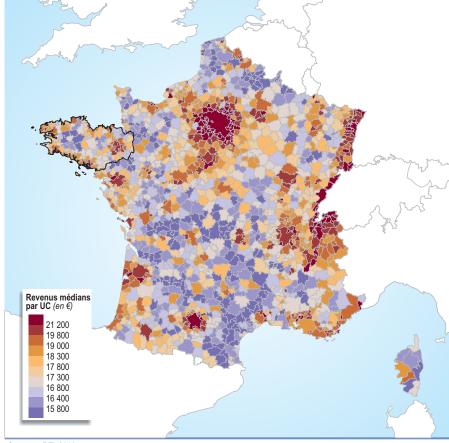
Lecture: l'indicateur de pauvreté monétaire pour les Côtes-d'Armor est de 37,7 alors que la valeur maximale des départements français est de 63,5 (minimum=29,6). Plus un département est éloigné du centre, plus sa situation est précaire.

Source: Insee, RP 2009, revenus disponibles localisés 2009 - Cnaf 2010 - Groupe de travail Cnis-Drees-Adf

2- cf. encadré page précédente

Les bassins de vie aux revenus les plus faibles sont majoritairement situés au nord et au sud de la métropole

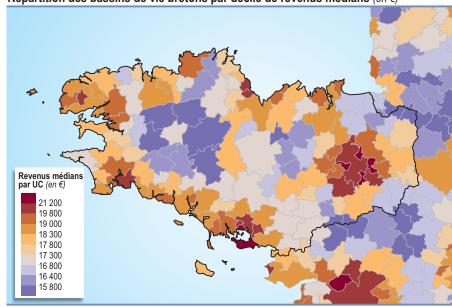
Répartition des bassins de vie français par décile de revenus médians (en €)



Sources : RFL 2010

Ces situations de faibles revenus sont également observées en centre Bretagne

Répartition des bassins de vie bretons par décile de revenus médians (en €)



Source : RFL 2010

Les bassins de vie situés en centre Bretagne ou à proximité des régions voisines figurent parmi les plus pauvres de France

À l'instar du niveau régional, le niveau départemental peut lui aussi masquer des disparités territoriales. La mise à disposition récente d'une nouvelle partition du territoire en bassins de vie permet d'appréhender plus finement la situation sociale bretonne.

S'agissant par exemple du seul critère de revenus, l'analyse des revenus médians par unité de consommation³ (UC) permet d'identifier plusieurs bassins de vie bretons parmi les plus pauvres de France :

- 6 bassins de vie appartiennent au groupe des 200 bassins de vie français les plus pauvres (d'ouest en est : Châteauneuf-du-Faou, Huelgoat, Callac, Rostrenen, Pontivy et Collinée). A cette liste s'ajoutent 4 bassins de vie interrégionaux (Guémené-Penfao, Derval, Saint-James et Louvigné-du-Désert);
- 9 autres figurent parmi les 400 bassins de vie avec les revenus médians par UC les plus faibles (d'ouest en est : Scaër, Gourin, Le Faouët, Bégard, Tréguier, Merdrignac, Mauron, Broons et Pipriac). Dans ce groupe figure également le bassin de vie interrégional d'Antrain.

En élargissant l'analyse à 70 indicateurs sociaux⁴, une typologie fait apparaître plusieurs grands profils de bassins de vie autour de 3 principales dimensions:

- l'importance ou non de la fragilité;
- les inégalités entre les populations résidant sur ces territoires :
- les niveaux de revenus.

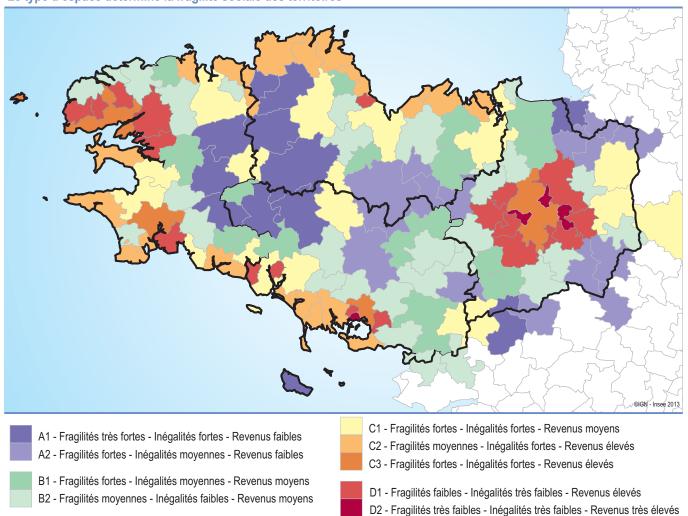
Des fragilités sociales dans les bassins de vie ruraux

Ces bassins de vie abritent une population assez homogène qui présente des signes de fragilité sociale selon de nombreux indicateurs. Il s'agit de territoires ruraux, souvent peu denses (10 % de la population pour 27 % de la superficie régionale) et pour lesquels les phénomènes d'exode rural au XX^e siècle ont été importants. Éloignés des centres urbains, la périurbanisation ne les a pas ou peu atteints. La proportion de logements sans confort au sens du recensement y est la plus importante.

Ces territoires ont également d'autres points communs. La part des ménages imposables

⁴⁻ cf. encadré « Méthodologie utilisée pour la réalisation de la typologie des bassins de vie »

Le type d'espace détermine la fragilité sociale des territoires



Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2010 - Revenus disponibles 2010 - Recensement 2010 - Caf 2011 - Dads 2011 - DEFM 2012

est la plus faible de la région (moins d'un ménage sur deux est concerné). Les jeunes y sont peu nombreux et leur niveau de diplôme comme celui de l'ensemble des actifs est parmi les plus faibles de la région.

L'accessibilité aux équipements est également, sans surprise, très en deçà de la moyenne régionale. Enfin, l'emploi agricole est très présent alors que le tourisme a un poids très faible.

Ces bassins de vie peuvent être partitionnés en deux groupes.



Dans le premier d'entre eux, les fragilités sociales sont encore plus accentuées. Il couvre une large zone qui entoure, sans l'inclure, le bassin de vie de Carhaix. Aucune influence urbaine n'est en prise sur ces territoires. Le chômage, au sens du recensement, y est très important. La part des jeunes hors de l'emploi et de la formation est particulièrement élevée. On y trouve également, plus que dans les autres territoires, des ménages où aucun actif ne travaille, des familles monoparentales, des personnes âgées isolées, des ménages non imposables et des logements sans confort. La part de l'emploi agricole y est la plus élevée.

Un deuxième groupe, concerne des bassins de vie situés plus à l'est (Loudéac, Locminé, Merdrignac, etc.) et ceux partageant des communes avec les régions Basse-Normandie et Pays-de-la-Loire. Il s'agit de territoires où les difficultés sont un peu moins marquées que précédemment. La population y est un peu plus jeune et connaît un léger essor démographique. L'emploi agricole est

moins important que dans le groupe précédent et certains actifs travaillent dans des pôles urbains. Bien qu'éloignés du pôle rennais, il s'agit de territoires proches de zones en cours de périurbanisation. Sous cette influence, ce groupe de bassins de vie ruraux connaît un début de transition.

Des espaces aux frontières de la périurbanisation connaissent des fragilités moyennes pour la région

Un ensemble relativement homogène constitue un espace intermédiaire ou tampon entre le périurbain et les zones les plus rurales. Pour la plupart des indicateurs, les résultats correspondent à la moyenne régionale. C'est en revanche un espace encore peu dense qui occupe un tiers de la surface régionale pour seulement un habitant sur cinq.

Un premier groupe est constitué de bassins de vie proches des zones de forte fragilité mais avec une plus grande proximité

Zones de fragilité moyenne



géographique vis-à-vis des agglomérations bretonnes. La population est ainsi moins rurale et plus jeune. Il s'agit de zones en voie de périurbanisation. La précarité bien que forte, l'est de façon moins marquée que dans l'espace rural et les revenus observés tendent vers la moyenne régionale. Les évolutions de population sont parmi les plus fortes.

Le second groupe est, pour sa part, formé de bassins de vie encore moins éloignés des grandes agglomérations et polarisés par ces dernières. La densité est deux fois plus forte que dans l'autre groupe tout en restant en dessous de la moyenne régionale. La situation, bien que plus favorable, reste en decà de ce qui est observé dans les couronnes urbaines par exemple : revenus plus élevés mais restant moyens et chômage encore bien présent. C'est l'espace où la population a le plus augmenté durant la dernière décennie et où les inégalités sont les plus faibles.

Les bassins de vie urbains et littoraux présentent des profils sociaux masquant de fortes disparités

Trois autres groupes de bassins de vie accueillent des populations en difficulté, et en nombre bien plus important. La particularité de ces territoires réside cependant dans le fait qu'au contraire du rural, ces populations n'y sont pas majoritaires et qu'elles cohabitent avec d'autres ménages situés plutôt à l'autre extrémité de la distribution sociale. Il s'agit ici des bassins de vie des grandes et moyennes villes bretonnes et de la zone littorale de la région. La densité est trois fois plus importante dans cet espace aux inégalités fortes que dans les espaces-tampons : 60 % de la population vit sur un tiers des terres.

Les revenus médians observés sont assez élevés et, au vu de ce seul indicateur, ces territoires pourraient être considérés comme relativement préservés. Cependant, la part des ménages imposables est dans la moyenne régionale malgré la présence de hauts revenus et la part des emplois précaires et des personnes à bas revenus est importante.

Dans les grandes unités urbaines françaises cohabitent d'une part des populations fragiles dans leur parc social et d'autre part une partie importante de cadres exerçant des fonctions métropolitaines supérieures⁵. Les niveaux de revenus observés y restent

5- cf. définitions

Zones de fortes disparités



La fragilité des territoires bien plus complexe que la seule approche par les revenus Principales caractéristiques des groupes de bassins de vie

	Zones					_				
	de forte	forte précarité de fragilité moyenne		de fo	ortes dispar	ités	préservées		Ensemble	
	A1	A2	B1	B2	C1	C2	C3	D1	D2	
Nombre d'habitants	142 727	200 619	221 647	508 811	885 421	439 455	752 262	323 008	48 217	3 522 167
Densité (en hab./km²)	38	48	60	87	201	157	605	161	307	131
Évolution de la population entre 1999 et 2010 (en %)	4	9	18	24	6	8	4	22	17	14
Indice de vieillissement*	1,2	0,9	0,8	0,6	0,8	1,4	0,7	0,5	0,6	0,9
Proportion de 18-25 ans sans diplôme et non scolarisés (en %)	12	12	9	9	11	10	7	6	5	9
Taux de chômage au sens du RP* (en %)	13	12	9	8	10	10	11	7	7	9
Taux de chômage des 15-24 ans au sens du RP* (en %)	23	15	20	17	21	24	21	18	19	19
Part des ménages sans actif occupé (en %)	48	40	41	35	42	51	33	31	40	40
Part des ménages dépendant à plus de 50 % des prestations sociales - Champ CAF* (en %) Part des ménages imposables	12	10	9	7	13	10	16	6	7	9
(en %)	44	46	48	53	54	56	60	62	69	53
Revenu médian par UC* (en euros)	16 026	16 230	16 808	17 975	18 051	18 746	19 607	20 091	22 740	18 076
Rapport interdécile du Revenu par UC*	4,3	3,6	3,6	3,4	4,1	4,0	5,0	3,3	3,6	3,7
Part des logements sans confort* (en %)	33	28	27	22	13	15	5	15	8	20
Temps d'accès moyen aux équipements intermédiaires* (en minutes)	16	14	12	11	8	10	2	9	8	11

^{*} cf. définitions

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2010 - Revenus disponibles 2010 - Recensement 2010 - Caf 2011 - Dads 2011

malgré tout élevés. Quatre des grandes agglomérations bretonnes (Rennes, Brest, Quimper et Vannes) n'échappent pas à cette règle. Au contraire des bassins de vie ruraux, l'accès aux équipements et services publics est plus aisé dans ces territoires. La proportion de jeunes sans diplôme est très forte, mais aussi celle des ménages monoparentaux.

Le reste de l'armature urbaine bretonne, autour des villes moyennes et des autres grandes unités urbaines (Saint-Brieuc, Lorient, Saint-Malo), se distingue des autres unités urbaines par des revenus plus faibles et une part de jeunes non insérés plus forte, aussi élevée que dans les territoires ruraux. De plus, la part des ménages dépendant à plus de 50 % des prestations sociales est l'une des plus fortes de la région. Au contraire des grandes unités urbaines, les dispositifs de lutte contre la pauvreté (Zones urbaines sensibles, Zones d'éducation prioritaire, associations de réinsertion, etc.) sont moins souvent présents sur le territoire.

Le dernier groupe de ces bassins de vie hétérogènes regroupe les zones littorales (en dehors des bassins de vie urbains). Le vieillissement y est beaucoup plus marqué. Les revenus médians sont légèrement au-dessus

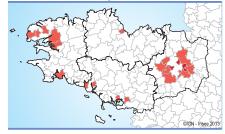
de la moyenne régionale. Et pourtant, la part des ménages sans emploi, celle exerçant un emploi précaire et le taux de chômage des 15-24 ans (au sens du recensement de la population) atteignent leurs valeurs maximales. Dans ces zones, l'hétérogénéité est également liée à la présence de retraités plutôt aisés dans les communes littorales, coexistant avec des personnes aux revenus plus modestes dans les communes situées à quelques kilomètres des côtes.

Les bassins de vie de la 1^{re} couronne restent préservés

À l'opposé des sept groupes précédents, existent deux ensembles avec une population à la fois très homogène et peu exposée aux difficultés sociales. Denses comme le tissu urbain, ces territoires sont également ceux où les revenus observés figurent parmi les plus élevés. De même, les écarts de revenus y sont les plus faibles et l'activité y est la plus forte. Leur population est également beaucoup plus jeune.

Le premier ensemble très caractéristique d'un environnement social préservé rassemble les bassins de vie situés autour des grandes unités urbaines. Les évolutions de population ont été fortes sur la dernière

Zones préservées



décennie et la part de logement social est faible. Les revenus sont les plus élevés de la région alors que le poids du chômage ainsi que l'indicateur de vieillissement y sont les plus bas.

Le second groupe est constitué seulement de 4 bassins de vie proches des couronnes rennaise et vannetaise. Il s'agit des bassins de vie de Ploeren, du Rheu, de Betton et d'Acigné. Ces territoires connaissent une situation similaire aux couronnes urbaines précédentes mais de manière plus prononcée encore (revenus très élevés, très faible chômage). La part des jeunes est, en revanche, un peu moins importante.

■ Sylvain Dajoux

Principales forces et faiblesses des neuf zones de bassins de vie

Zones			Principales forces	Principales faiblesses
Forte précarité	A 1	Fragilités très fortes - Inégalités fortes - Revenus faibles	Écart salaire homme / femme faible	Part importante de jeunes (18-25 ans) non scolarisés et sans diplôme Revenus très faibles et hétérogènes
	A2	Fragilités fortes - Inégalités moyennes - Revenus faibles	Démographie positive Peu de familles monoparentales	Part importante de jeunes (18-25 ans) non scolarisés et sans diplôme Peu de diplômés du supérieur Faibles salaires
Fragilité moyenne	В1	Fragilités fortes - Inégalités moyennes - Revenus moyens	Démographie positive Part des jeunes actifs en emploi en augmentation	Revenus faibles Beaucoup de travail à temps partiel
	В2	Fragilités moyennes - Inégalités faibles - Revenus moyens	Évolution de population très forte Part des jeunes actifs diplômés du supérieur importante Forte activité	Revenus les plus faibles de l'espace urbain Part des ouvriers et employés élevée Temps d'accès à l'emploi long
Fortes disparités	C1	Fragilités fortes - Inégalités fortes - Revenus moyens	Mixité urbain / rural Temps d'accès à l'emploi court	Part des jeunes non scolarisés et sans diplôme élevée
	C2	Fragilités moyennes - Inégalités fortes - Revenus élevés	Revenus élevés	Poids des emplois précaires ou à temps partie importants Indice de vieillissement important Faible activité des 15-64 ans
	C3	Fragilités fortes - Inégalités fortes - Revenus élevés	Revenus élevés Forte activité Peu de logements sans confort Part des jeunes importante	Forte hétérogénéité des revenus Chômage important Part des 60 ans ou plus vivant seuls forte Poids des bas revenus et dépendance aux prestations sociales importants Évolution de population faible
Préservées	D1	Fragilités faibles - Inégalités très faibles - Revenus élevés	Faible part des jeunes (18-25 ans) non scolarisés et sans diplôme Part des cadres forte Salaires élevés	Écart de salaire hommes / femmes important
	D2	Fragilités très faibles - Inégalités très faibles - Revenus très élevés	Très hauts revenus Forte activité en emploi (hommes et femmes)	

Méthodologie utilisée pour la réalisation de la typologie des bassins de vie

Les méthodes statistiques d'analyse des données ont été mises en œuvre pour établir une typologie des bassins de vie. Dans une première étape, une ACP (analyse en composantes principales) a permis de synthétiser l'information contenue dans 51 indicateurs thématiques (+ 19 indicateurs de description qui figurent ci-dessous en italique), en passant à un nombre limité d'axes d'analyse, conçus comme des « résumés » des variables initiales. Dans une seconde étape, une classification ascendante hiérarchique portant sur les bassins de vie sur les axes retenus a permis d'établir des ensembles homogènes de ces bassins de vie. Au final, neuf profils de bassins de vie ont été repérés. Les indicateurs retenus pour l'analyse sont les suivants :

Population

Densité

Évolution de pop 1999/2010

Indice de vieillissement

Part des moins de 25 ans

Proportion de population rurale

Part des familles monoparentales

Part des ménages sans actif occupé

Part des ménages avec 2 actifs occupés ou plus

Part des 60 ans ou + qui vivent seuls

Part des 75 ans ou + qui vivent seuls

Part des 85 ans ou + qui vivent seuls

Part des urbains

Part des intermédiaires

Emploi

Taux de chômage RP (au sens du recensement)

Taux de chômage RP des 15-24 ans

Part des chômeurs de longue durée (ABC)

Part des chômeurs de très longue durée (ABC)

Part des chômeurs non qualifiés (ABC)

Taux d'activité des 15-64 ans

Écart H/F des Taux d'activité

Taux d'activité des 15-64 ans hommes

Taux d'activité des 15-64 ans femmes

Part des cadres parmi les actifs occupés

Part des bas revenus

Part des emplois précaires

Part des DEFM B et C parmi les DEFM ABC

Part du travail à temps partiel

Part des jeunes hors emploi et formation

Évolution 2008-2012 des DEFM

Part des employés, ouvriers ou agriculteurs parmi les actifs occupés

Idem au niveau personne de référence du ménage

Part des agriculteurs parmi les actifs occupés Idem au niveau personne de référence du ménage

Logement

Part du logement social parmi les logements ordinaires

Part des logements vacants parmi les logements ordinaires

Part des résidences principales parmi les logements ordinaires

Part des logements surpeuplés parmi les logements ordinaires

Part des logements sous occupés

Part des logements sans confort

Part des résidences secondaires parmi les logements ordinaires

Part des ménages nouvellement arrivés sur la commune

Part des logements sans installation sanitaire

Revenus

Revenu médian par UC

Rapport interdécile du revenu par UC

Salaire horaire médian brut

Rapport interdécile du salaire horaire brut

écart salaire hommes/femmes

Part des bénéficiaires de la CMUC

Part des ménages dépendant à plus de 50 % des prestations sociales Part des ménages dépendant à plus de 75 % des prestations sociales

Part de la population couverte par les principaux minima sociaux

Part des personnes appartenant à un ménage à bas revenus

Part des ménages imposables

Transport et accès aux équipements

Temps d'accès médians aux spécialités médicales de premiers recours

Temps d'accès médians aux autres spécialités médicales

Temps d'accès moyens aux équipements de la gamme proximité

Temps d'accès moyens aux équipements de la gamme intermédiaire

Temps d'accès moyens aux équipements de la gamme supérieure Part des transports en commun dans les déplacements domicile-travail

Part des ménages sans voiture

Part des personnes en emploi à plus de 10 mn de leur domicile

Part des personnes en emploi à plus de 20 mn de leur domicile

Part des personnes en emploi à plus de 30 mn de leur domicile

Éducation

Part des jeunes (18 – 25 ans) sans diplôme non scolarisés

Part des actifs sans diplôme (45 ans ou moins)

Part des actifs sans diplôme (plus de 45 ans)

Part des jeunes (18-25 ans) sans bac

Part des jeunes diplômés du supérieur (les 25-34 ans)

Part des actifs diplômés du supérieur (45 ans ou moins)

Part des actifs diplômés du supérieur (plus de 45 ans)

Pour en savoir plus

- <u>Les niveaux de vie en 2011</u> / Cédric Houdré, Juliette Ponceau, Marie Zergat Bonnin. Dans : *Insee première*; n° 1464 (2013, sept).- 4 p.
- <u>Observation sociale des territoires de Champagne-Ardenne</u> / Hervé Loiseau, Sandrine Rigollot, Monique Saliou; Insee Champagne-Ardenne. Dans: Rapport d'étude; (2013, fév.). 77 p.
- Les revenus des Bretons en 2010 : les jeunes actifs subissent plus durement la crise / Laurent Auzet; Insee Bretagne. Dans : Octant Analyse ; n°38 (2012, déc.). 4 p.
- L'observation sociale des territoires de Champagne-Ardenne : Une répartition inégale des situations de précarité / Hervé Loiseau, Monique Saliou ; Insee Champagne-Ardenne. - Dans : Insee Flash ; n°164 (2012, nov.). - 4 p.
- Rhône-Alpes: de bonnes conditions de vie mais avec de fortes disparités entre territoires / Élise Bernert, Axel Gilbert; Insee Rhône-Alpes. - Dans: La Lettre Analyses; n° 178 (2012, oct.). - 4 p.

- Les revenus des Bretons pendant la crise de 2009 : davantage de pauvreté et d'inégalités qu'avant mais moins qu'ailleurs / Lucile Cros; Insee Bretagne. - Dans : Octant Analyse ; n°27 (2012, janv.). - 6 p.
- Pays de Lorient : des emplois concentrés, des populations contrastées / Isabelle Baudequin, Sylvain Dajoux ; Insee Bretagne. - Dans : Octant Analyse ; n°25 (2011, déc.). - 6 p.
- Pays de la Loire : moins de pauvreté et d'inégalités qu'ailleurs, malgré des disparités territoriales / Sébastien Seguin ; Insee Pays de la Loire. Dans : Étude ; n° 100 (2011, déc.). 6 p.
- Fonctions métropolitaines supérieures Insee 4 p.
- DRJSCS Bretagne (<u>www.bretagne.drjscs.gouv.fr</u>)
- DRJSCS (www.drjscs.gouv.fr)
- Insee Bretagne (www.insee.fr/fr/regions/bretagne)
- Insee (<u>www.insee.fr</u>)

Définitions

Bassins de vie 2012

Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Il est animé par un pôle, commune ou unité urbaine, disposant d'un panier d'équipements intermédiaires de la base permanente des équipements 2010 (BPE) : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation...

Les 1 270 communes bretonnes appartiennent à 143 bassins de vie dont certains majoritairement situés sur les départements limitrophes non bretons (109 communes appartenant à la Manche, la Mayenne, le Maine-et-Loire ou la Loire-Atlantique sont ainsi concernées par l'étude).

Taux de pauvreté

IL s'agit de la proportion d'individus vivant dans des ménages dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian, soit 964 euros par mois pour la France en 2010.

Intensité de la pauvreté

C'est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. Formellement, il est calculé de la manière suivante : (seuil de pauvreté - niveau de vie médian de la population pauvre) / seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

Rapport interdécile du Revenu par unité de consommation

Rapport entre les 10 % des ménages au revenu par UC le plus élevé et les 10 % des ménages au revenu par UC le plus faible.

Niveau de vie médian par Unité de Consommation (UC)

On appelle Niveau de vie le rapport du revenu disponible du ménage auquel il appartient au nombre d'unités de consommation (UC). Par convention, tous les individus d'un même ménage ont le même niveau de vie.

On utilise une échelle d'équivalence :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans

Le revenu disponible d'un ménage est la somme de toutes les ressources des différentes personnes composant le ménage : revenus d'activité (salaires nets, bénéfices...), de remplacement (allocations chômage, retraites...), du patrimoine et prestations reçues (prestations familiales, aides au logement, minima sociaux). De ce total, on déduit les impôts directs payés par le ménage (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux (contribution sociale généralisée - CSG, contribution au remboursement de la dette sociale - CRDS).

Le niveau de vie médian par UC est en fait le niveau de vie qui divise la population en deux parties : la moitié de la population a un revenu fiscal inférieur au revenu fiscal médian et la moitié un revenu supérieur.

Indice de vieillissement

Rapport de la population des 65 ans ou plus à celle des moins de 25 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans ou plus et les moins de 25 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.

Taux de chômage au sens du recensement de la population (en %)

Proportion de chômeurs déclarés dans la population active au sens du recensement. La population active regroupe les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération)
- être apprenti, stagiaire rémunéré
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi

Part des ménages dépendant à plus de 50 % des prestations sociales - Champ CAF (en %)

Les fichiers d'allocataires des Caisses d'Allocations Familiales permettent de connaître le Revenu par UC du ménage et de le comparer aux différentes allocations perçues par ailleurs. Le champ d'étude pour la population se limite aux foyers des allocataires CAF dont l'individu de référence a moins de 65 ans, n'est pas étudiant, ne relève d'aucun régime spécial et dont le conjoint (s'il existe) a moins de 65 ans.

Revenu médian par unité de consommation (UC) (en euros)

Il s'agit du revenu qui divise la population en deux parties : la moitié de la population a un revenu fiscal inférieur au revenu fiscal médian et la moitié un revenu supérieur. Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation.

Part des logements sans confort (en %)

Logements qui ne disposent pas de l'un au moins des trois éléments essentiels que sont l'eau courante, une installation sanitaire (baignoire ou douche) ou des WC intérieurs.

Temps d'accès moyen aux équipements intermédiaires (en minutes)

Calcul à partir des données de la la base permanente des équipements 2010. On utilise le distancier Odomatrix, développé par l'Inra (Mohamed Hilal - UMR1041 CESAER) en collaboration avec le Certu et l'Insee. Il indique, pour chacune des communes de métropole et pour chaque équipement, la distance-temps en minutes entre cette commune et la commune équipée la plus proche. Il s'agit d'une distance par la route entre les chefs-lieux de commune (en heures creuses). On considère donc que la distance d'accès est nulle pour les habitants qui résident dans une commune équipée.

Fonctions métropolitaines

Le terme « métropolitain supérieur » fait implicitement référence à celles des fonctions dont le contenu décisionnel est élevé ou qui contribuent à l'image de marque d'une grande ville où elles s'exercent. On identifie ainsi des fonctions de cadres, d'ingénieurs ou de chefs d'entreprise de certains secteurs qui, de par leur poids, donnent une indication sur le développement et le rayonnement de la ville concernée. Les secteurs concernés sont : les services aux entreprises, la recherche et l'enseignement supérieur, l'Industrie (gestion, informatique, services commerciaux), le commerce, la banque/Assurance, les transports, l'Art, les télécommunications et l'Information.

Directeur de la Publication : Michel Guillemet

Rédacteurs en chef : Armelle Kerromès, Jean-Marc Lardoux

Composition: Jean-Paul Mer

ISSN 2105-1151 - © Insee 2013 - Dépôt légal : 4° trimestre 2013

INSEE Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES Cedex

Pour tout renseignement statistique : 09 72 72 40 00 (tarification appel local)